



## Licenciée faute cancer du sein

Par **corina78**, le **23/09/2008** à **18:45**

Mes patrons médecins m'ont licencié dans la journée ou je me faisais examiner par eux -ce n'était pas mes médecins traitant- je passe devant le conseil de l'ordre m'ont avocat a fait un courrier disant qu'ils avaient trahis le secret professionnel devenant des patrons et non plus des médecins. Ce jour la je n'avais forcément pas encore fait de biopsie je venais de m'en apercevoir. L'avocate de la partie adverse me menace si le conseil de l'ordre ne les condamne pas de me mettre en procès.....il manquerait plus que cela. Le lendemain mon cancer est confirmé par une mammo mais le temps d'avoir les résultats il a fallu 3 semaines  
je suis inquiète merci de me répondre